

## AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2017-05-13a-00735    Référence de la demande : n°2017-00735-011-001

Dénomination du projet : 59 - MEL : LINOsud

**Demande d'autorisation environnementale - Date de mise à disposition : 05/05/2017**

Lieu des opérations : -Département : Nord      -Commune(s) : 59160 - Lille,59120 - Loos,59130 - Lambersart,59320 - Haubourdin,59320 - Sequedin.59320 - Emmerin.

Bénéficiaire : Métropole Européenne de Lille - représenté par Damien CASTELAIN, président

### MOTIVATION ou CONDITIONS

Ce projet fait l'objet de plusieurs fascicules non compréhensibles et non accessibles, sans un minimum de pédagogie qui aurait dû commencer par un document, certes existant (note de présentation non technique) mais qui ne contient pas ce qu'on attend d'un tel dossier, à savoir :

- quel est l'aménagement qui est soumis au CNPN ?
- quelle est la surface impactée par les travaux et quels sont les milieux concernés ?
- quels sont les effets coupure/fractionnement d'habitats naturels et des populations de flore et de faune protégées concernées, générés par les travaux?

Les mesures Eviter-Réduire-Compenser proposées sont directement liées aux travaux linéaires bien décrits par ailleurs, mais sans perspectives avec les réservoirs de biodiversité existants de part et d'autre, des espaces urbains et pré-urbains traversés. Elles sont très insuffisantes et à relier aux corridors écologiques existants ou à créer.

Ce dossier ne répond pas à l'obligation réglementaire d'assurer que les travaux ne mettront pas en péril la faune et la flore, mais au contraire assureront le maintien des populations des espèces animales et végétales impactées par le projet dans leur milieu sans perte pour la biodiversité.

**Ce manque de pédagogie (dossier spécifique pour le CNPN), de vision globale des aménagements prévus et le manque de contextualisation de ceux-ci, amènent le CNPN à émettre un avis défavorable à ce projet.**

## MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :  
Nom et prénom du délégataire : Michel Métais

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 5 juillet 2019

Signature :

